

ENQUÊTE SUR LA SANTÉ DES AGENCES D'ARCHITECTURE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
FACE À L'AUGMENTATION DES PRIX ET LA PÉNURIE DE MATÉRIAUX

Dans le contexte actuel, quel avenir pour les architectes ?



Dominique Coulton & Associés - © Eugeni Pons

L'Ordre des Architectes Auvergne-Rhône-Alpes a réalisé une enquête pour connaître l'état de santé de la profession face au contexte actuel de crise des matériaux.

Celle-ci dresse une photographie permettant au pouvoir public ainsi qu'aux élus territoriaux de connaître les difficultés rencontrées par les architectes et pouvoir, en connaissance de cause, défendre des solutions urgentes afin d'éviter les conséquences économiques et sociales qu'elles pourraient engendrer dans un futur proche.

Quelques chiffres

En 2021, l'Ordre des architectes comptait 29 992 architectes inscrits en France métropolitaine et d'outre-mer. Parmi eux, 27 430 exerçaient en libéral ou comme associé d'une agence d'architecture¹.

En 2020, la Mutuelle des architectes français (MAF) déclarait

24 510
adhérents.

Le montant des travaux assurés en 2021 sur l'année 2020 s'élevait à

54,8
milliards d'euros.

En d'autres termes, cela signifie que les 24 510 architectes assurés à la Mutuelle des architectes français ont prescrit et coordonné en 2020

2,38 %
du PIB
Français.

La santé financière des agences d'architecture est donc une nécessité pour maintenir un pan entier de l'économie nationale, des filières et emplois dans de nombreux corps de métier.

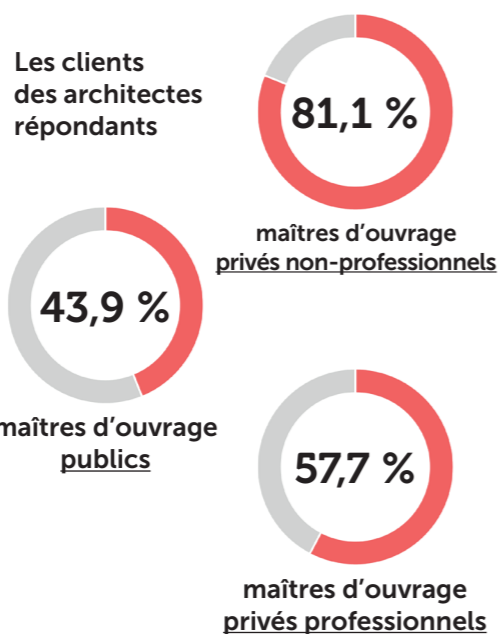
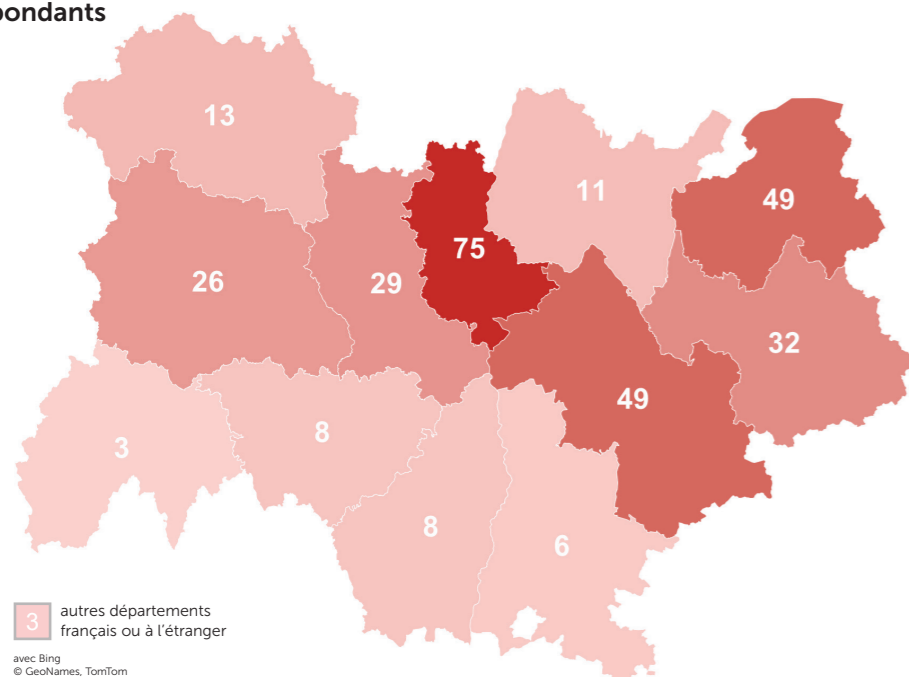
1 / Méthodologie et profil des répondants

Réalisé via l'outil Google Forms, cette enquête a été diffusée par mail aux **3 407 architectes** inscrits au Tableau régional de l'Ordre des architectes **Auvergne-Rhône-Alpes** qui exercent en libéral ou en tant qu'associé d'une société d'architecture.

Anonyme, elle a permis de récolter **312 réponses** (9,16 % du panel) du **22 septembre 9 h au 22 octobre 2022 à 23 h 55**.

Les résultats présentés sont une **tendance fonction d'un échantillonnage à participation volontaire**.

Installation géographique des répondants



2 / Situation depuis 2020

Depuis 3 ans, de nombreuses crises successives ont déstabilisé les architectes dans leurs pratiques. On observe aujourd'hui un manque de rentabilité des agences dû à une augmentation du temps passé sur chaque projet, malgré des honoraires stagnants.

En effet, à la suite des pénuries et des augmentations de matériaux post-covid, la durée des chantiers s'est allongée. En matière de marchés publics, le poids de l'organisation et des adaptations repose sur les architectes sans contrepartie financière.

Un plan de relance en 2020 a entraîné de nombreuses communes à engager des opérations de construction et réhabilitation dans l'urgence. Cette masse soudaine de travail a submergé de nombreuses agences et a intensifié la déstabilisation déjà présente.

Enfin, l'augmentation du coût des matières premières liée à la situation en Ukraine amène les architectes à adapter le projet et refaire des études pour correspondre aux budgets, sans pour autant être rémunérés en conséquence. Malgré des carnets de commandes souvent bien remplis, environ 40 % des architectes ayant répondu au sondage semblent avoir de plus en plus de mal à vivre de façon décente de leur travail.

3 / Résultats de l'enquête et chiffres clés

en marché public

129 projets reportés*

76 projets annulés*

en marché privé professionnel

179 projets reportés*

158 projets annulés*

en marché privé non-professionnel

244 projets reportés*

363 projets annulés*

*données indiquées par les architectes répondants concernant la période du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} septembre 2022.

1 230 €

25 % des architectes ont un revenu mensuel inférieur.

En 2020, les architectes du 1^{er} quartile ont un revenu annuel inférieur à 14 753 €. Source : CIPAV, revenus des professionnels libéraux et associés non salariés (champ hors salariés).

41,9 %

des répondants pressentent une baisse notable de commandes à venir.

19,1 % estiment une baisse comprise entre 10 et 20 %.
22,8 % estiment une baisse comprise entre 20 et 50 %.

40,1 %

des répondants envisagent d'exercer une autre activité en parallèle ou d'arrêter le métier d'architecte.

26,5 % répondent « exercer une autre activité en parallèle ».
13,6 % « arrêter le métier d'architecte pour une autre activité ».

4 / Propositions de solution

à court terme

étendre un fonds d'aide aux architectes

pour permettre à ceux en difficulté de passer le cap de travaux retardés, supprimés ou annulés.



uniformisation des taux de TVA à 5,5 %

qui permettrait de donner un nouveau souffle à la construction et à la réhabilitation ainsi que de maintenir les emplois liés.



à moyen terme **à long terme**

relancer les investissements publics

pour rassurer les maîtres d'ouvrage avec un nouveau soutien de la banque de France.



faire participer les fabricants et intermédiaires

aux réflexions menées sur les approvisionnements des matériaux et les prix pour déceler les points faibles et zones de tensions.



développer les circuits courts

et la création d'un écosystème à dimension régionale afin que l'architecte, le maître d'ouvrage, l'entreprise et les matériaux soient à moins de 100 km du projet.



Ci-dessous, nous présentons quelques témoignages reçus des architectes répondants à l'enquête et qui ont souhaité partager leur situation actuelle.

« Je me suis inscrit à l'ordre très récemment, j'ai peur que mon activité ne démarre pas. »

« 60 % de nos dossiers sont concernés par ces prolongements excessifs de temps passé avec une rentabilité négative. Ils se prolongent, indéfiniment, par des études non réglées. »

« Le plan de relance de l'Etat a permis à l'agence de faire face pendant cette crise. J'espère maintenant qu'il sera reconduit pour affronter la suite. »

« Un dossier risque à ce stade d'être abandonné ou reporté [...] cela fait 6 mois que nous travaillons gracieusement pour trouver des solutions techniques. »

« C'est une profession qui est devenue extrêmement chronophage sur de très nombreux points avec une crédibilité totalement altérée. J'entreprends un changement d'activité qui je l'espère saura m'apporter plus de sérénité. »

« La situation actuelle du coût des matériaux tire la qualité des projets vers le bas et ne nous permet pas d'exercer correctement. »

« Après 25 ans, j'envisage de faire autre chose. »

« La visibilité et la fiabilité des affaires sont actuellement totalement floues. La corde se tend et si la situation se durcit, il ne sera pas possible de tenir le coup. »

« Si l'entreprise dans laquelle je suis salarié depuis décembre 2020 ne m'avait pas tendu la main et proposé un CDI, je serai actuellement en faillite personnelle. »

« Cette année j'ai refusé beaucoup de missions par peur de ne pouvoir assurer la réalisation du projet lorsque le budget ne me semble désormais plus assez large pour anticiper ce genre de situation... »

« Je suis architecte depuis 2016. J'ai exercé comme salarié, puis comme libéral, je me rémunère aujourd'hui 550 € / mois. »

« Etat de crise ou pas l'architecte et l'architecture sont mal en point. »

« Face à autant de difficultés et d'incertitudes, qui aurait envie de se lancer dans des projets de travaux ? D'ailleurs, le téléphone ne sonne plus et les contacts sont quasi inexistantes. Pour l'instant je travaille sur des dossiers qui sont déjà en cours depuis plusieurs mois... mais après ? »

« Ma préoccupation est de pouvoir vivre de mon travail dignement, ce n'est plus le cas aujourd'hui. »

« Dans la vallée de Chamonix l'augmentation des devis reçus à la suite de consultations tous lots confondus montrent début 2022 une augmentation des prix de près de 40 % : la conséquence directe est claire ; les projets sont abandonnés ou se font sans architecte. »

« Les maitres d'ouvrage publics et privés suspendent leurs projets neufs en attente de visibilité. »

L'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes est composé, à ce jour, de 20 conseillères et conseillers mobilisés partout sur le territoire régional et une équipe de salariés à votre service, disponibles dans nos locaux de Lyon et de Clermont-Ferrand.

En savoir plus

Conseil régional
de l'Ordre des architectes
Auvergne-Rhône-Alpes

04 78 29 09 26
croa-ara@architectes-ara.org
www.architectes.org

7 rue Duhamel, Lyon 2^{ème}
7 rue Colbert, Clermont-Ferrand

